

### Mariage de Napoléon III.

Abeille, 2 mars 1853.

L'empereur, dit le *Sigolo*, était en costume de lieutenant-général, colotte de soie et bottes à lacets. Il portait sur son uniforme le collier de la Toison d'or et le grand cordon de la Légion d'honneur.

Alors, M. l'archevêque officiant, averti par le grand maître des cérémonies, a salué leurs Majestés, qui se sont rendues au pied de l'autel et s'y sont tenues debout, se donnant la main droite.

M. l'archevêque, s'adressant à l'empereur et à l'impératrice, leur a dit : Vous vous présentez ici pour contracter mariage en face de la Sainte-Eglise ?

L'empereur et l'impératrice ont répondu :

Oui monsieur.

Après ces paroles, le premier aumônier de l'empereur, précédé d'un maître de cérémonie, a présenté sur un plateau de vermeil les pièces d'or et l'anneau à M. l'archevêque, qui les a bénis.

Ensuite, M. l'archevêque a adressé à l'empereur les paroles suivantes :

Sire, vous déclarez, reconnaissez devant Dieu et en face de la Sainte-Eglise, que vous prenez maintenant pour votre femme et légitime épouse Madame Eugénie de Montijo, comtesse de Têba, ici présente ?

L'empereur a répondu : Oui, monsieur.

L'officiant a continué : Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toute chose, comme fidèle époux le doit à son épouse, selon le commandement de Dieu ?

L'empereur a répondu : Oui, monsieur.

M. l'archevêque s'adressant ensuite à l'impératrice : Madame, vous déclarez, reconnaissez et jurez devant Dieu et en face de la Sainte-Eglise que vous prenez maintenant pour votre mari et légitime époux l'empereur Napoléon III, ici présent ?

L'impératrice a répondu : Oui, monsieur.

L'officiant a continué : Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toute chose, comme une fidèle épouse le doit à son époux, selon le commandement de Dieu ?

M. l'archevêque a remis alors à l'empereur les pièces d'or et l'anneau, et Sa Majesté a présenté d'abord les pièces d'or à l'impératrice en disant : "Recevez le signe des conventions matrimoniales faites entre vous et moi." Ensuite l'empereur a placé l'anneau au doigt de l'impératrice en disant : "Je vous donne cet anneau en signe de mariage que vous contractez." L'empereur et l'impératrice se sont mis à genoux, et M. l'archevêque, étendant la main sur les époux, a prononcé la formule sacramentelle et la prière : *Deus Abraham, Deus Isaac, etc.*

Après les oraisons, LL. MM. sont retournées à leur trône, et aussitôt la messe a commencé.

Pendant l'office divin, l'orchestre a fait entendre le *Credo* et l'O Salutaris de la messe du sacre de Chréubin, le Sanctus de la messe de M. Adolphe Adam, le *Domine Salvem fac imperatorem* instrumenté par M. Aubert.

Après la messe et pendant que l'orchestre exécutait le *Te Deum* de Lœueur, l'archevêque, accompagné du curé de Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des Tailleurs, s'est approché de l'empereur et de l'impératrice et a présenté à leur signature le registre où est consigné le mariage religieux.

Les témoins étaient : Pour l'empereur : le prince Jérôme Napoléon et le prince Napoléon ; Pour l'impératrice : le marquis de Valdegamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine des Espagnes ; le duc d'Osenna, le marquis de Bedmar, grands d'Espagne ; le comte de Galve et le général Alvarez Toledo.

Enfin, l'archevêque et son chapitre métropolitain ont reconduit l'empereur et l'impératrice, pendant que toutes les masses vocales et instrumentales exécutaient l'*Te Deum beato de Lœueur*.

Le cortège est revenu dans le même ordre aux Tailleurs, en parcourant cette fois la ligne des quais jusqu'à la place de la Concorde. L'empereur et l'impératrice ont trouvé dans le jardin des déparatons de jeunes filles, bannières en tête, qui leur ont présenté des fleurs.

L'empereur et l'impératrice sont remontés ensuite dans leurs appartements avec le cérémonial qui avait été observé à l'arrivée de l'impératrice avant le mariage religieux. L'empereur et l'impératrice se sont montrés au balcon dominant sur la cour et au balcon qui donne sur le jardin. A trois heures et demie, l'empereur et l'impératrice montaient en voiture et se dirigeaient vers Saint-Omer.

### Don à l'Impératrice

Abeille, 2 mars 1853.



L'IMPERATRICE EUGENIE.

Voici ce qu'on lit en tête de la partie non officielle du *Moniteur*.

Commission Municipale de la Ville de Paris

SEANCE DU 28 JANVIER 1853.

A l'ouverture de la séance, M. le préfet de la Seine a donné lecture de la lettre suivante, que lui a adressée S. E. la comtesse de Têba, aussitôt qu'elle a eu connaissance de la résolution prise par le Conseil municipal de lui offrir une parure de diamants :

Monsieur le Préfet,

Je suis bien touchée d'apprendre la généreuse décision du Conseil municipal de Paris, qui manifeste ainsi son adhésion sympathique à l'union que l'empereur contracte. J'éprouve néanmoins un sentiment pénible en pensant que le premier acte public qui s'attache à mon nom, au moment de mariage, soit une dépense considérable pour la ville de Paris. Permettez-moi donc de ne point accepter votre don, quelque flatteur qu'il soit pour moi ; vous me rendrez plus heureuse en employant en charité la somme que vous avez fixée pour l'achat de la parure que le conseil municipal voulait m'offrir. Je désire que mon mariage ne soit l'occasion d'aucune charge nouvelle pour le pays auquel j'appartiens désormais, et la seule chose que j'ambitionne c'est de partager avec l'empereur l'amour et l'estime du peuple français.

Je vous prie, monsieur le préfet, d'exprimer à votre conseil toute ma reconnaissance, et de recevoir, par vous l'assurance de mes sentiments distingués.

"Eugénie comtesse De Têba, Palais de l'Elysée, le 26 janvier 1853."

Le conseil, vivement ému des sentiments exprimés par S. E. la comtesse de Têba à décidé, à l'unanimité, que, pour se conformer à ses intentions la somme de 600,000 fr. qu'il avait destinée à l'achat d'une parure pour l'impératrice, sera employée à la fondation d'un établissement où des jeunes filles pauvres recevront une éducation professionnelle, et d'où elles ressortiront que pour être convenablement placées. Cet établissement portera le nom et sera placé sous la protection de l'impératrice.

### L'Académie des Roses.

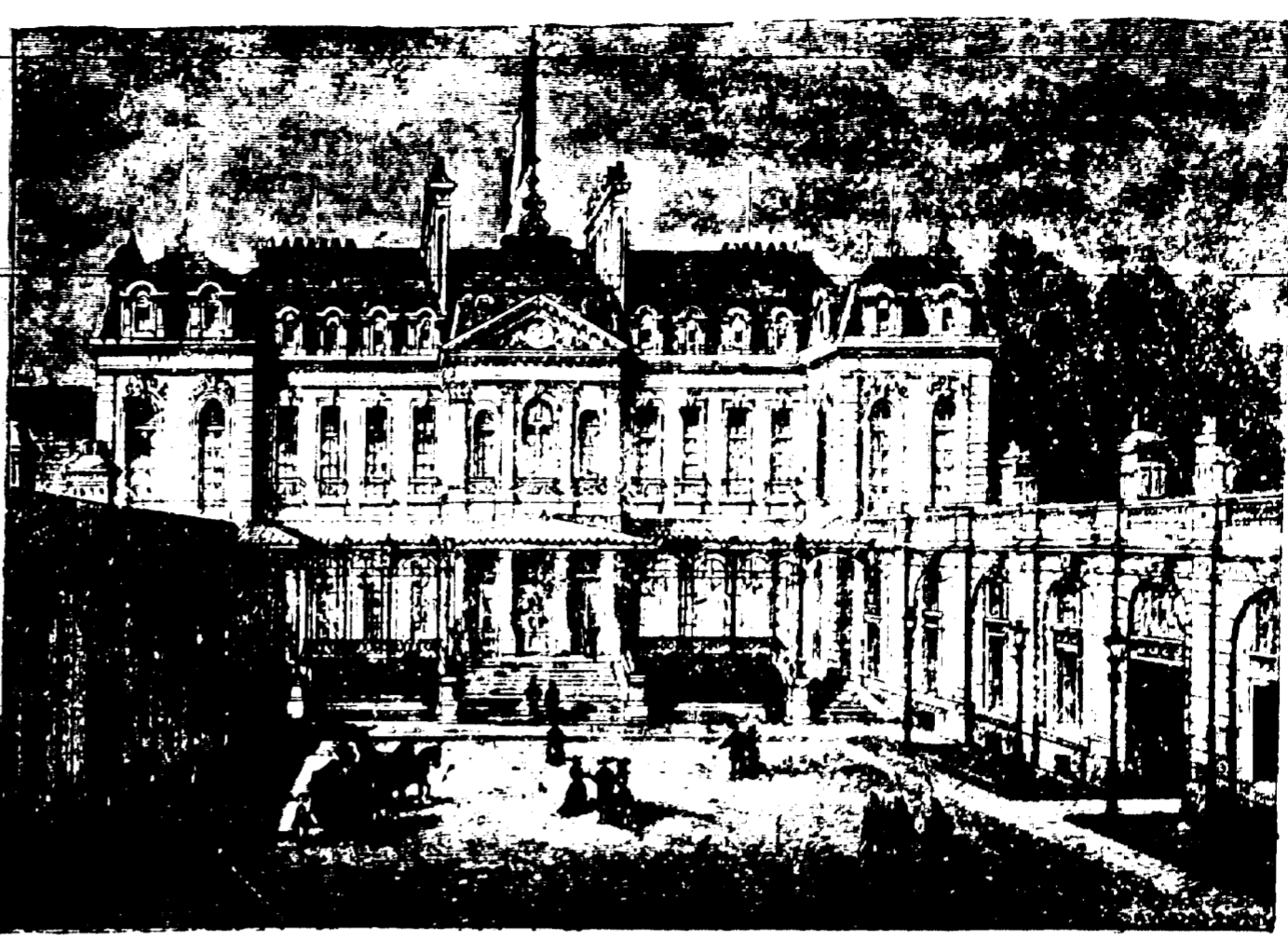
La rose, cette fleur somptueuse de l'été, va recevoir un hommage qui ne lui a jamais été décerné : sur l'initiative de S. M. l'impératrice d'Allemagne, "l'Académie des roses" vient d'être fondée.

A Britz, près de Berlin, localité réputée pour ses beaux rosiers — le Fontenay-aux-Roses de la baronne — un immense jardin de 25,000 mètres carrés de superficie va réunir toutes les variétés actuellement connues. Et l'on s'y occupera spécialement de créer de nouvelles espèces, par des greffes. Le jardin, qui sera un "parc national", et dont l'achat et l'entretien sont d'ailleurs assurés par une souscription publique, sera placé sous la protection de l'"Association allemande des amis des roses".

Cette fondation est d'une jolie inspiration — encore que ce titre "d'Académie" soit un peu bien solennel pour une sélection de fleurs, même des plus belles. Mais elle est bien caractéristique de l'âme allemande, à la fois sentimentale et pompeuse.

### Edition Hebdomadaire de "l'Abaille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles littéraires, politiques et autres — qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abaille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.



PALAIS DE L'ELYSEE.

Palais de l'Elysée, célèbre demeure historique située à Paris rue du Faubourg-Saint-Honoré, et dont les jardins donnent sur les Champs-Elysées. Ce palais s'élève sur un vaste terrain dont Louis XV fit don, à la prière du régent, en 1715, à Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, qui y fit aussitôt construire, par l'architecte Molet, une des plus délicieuses résidences de Paris. Ce palais fut habité ensuite par Mme de Pompadour, puis par son frère, le marquis de Marigny, qui le vendit à Louis XV.

Nous voyons, en 1774, l'ancienne demeure de la favorite devenue la propriété du très connu abbé Terray, contrôleur des finances, qui la vendit à M. de Beaujon, banquier de la cour.

En 1786, M. Durney, conseiller d'Etat fut chargé par le roi d'acquiescer le palais de l'Elysée. Un arrêt du conseil royal, de la même année, daté de Fontainebleau, le destinait exclusivement à servir de logement aux princesses et aux princes étrangers que leur voyage amèneraient dans la capitale, ainsi qu'aux ambassadeurs extraordinaires.

La duchesse de Bourbon, l'ayant achetée peu de temps après, l'hérita d'abord, puis la lousa à un indigent, le sieur Hovyn, qui en fit un jardin public.

L'hôtel portait déjà, dès cette époque, le nom d'Elysée-Bourbon. A la Révolution, la duchesse de Bourbon ayant émigré, l'hôtel de l'Elysée-Bourbon, devenu domaine national, fut mis en vente et acheté par Mlle Hovyn. Cette dernière le céda, sept ans plus tard, à Murat, qui, en parlant pour son royaume de Naples, en fit don au domaine impérial. Napoléon accepta le don et prit en affection cette demeure, qui ne fut bientôt plus connue que sous le nom d'Elysée-Napoléon. Il y allait souvent. Après le désastre de Waterloo, ce fut à l'Elysée qu'il se retira ; ce fut là que, le 22 juin 1815, il signa en faveur de son fils sa célèbre abdication.

En 1814 et en 1815 nous voyons l'Elysée Napoléon devenu le séjour passager de l'empereur Alexandre de Russie. A la Restauration, la duchesse de Bourbon, rentrée en France, revendiqua la propriété de son ancien hôtel : ses droits furent reconnus.

mais on parvint à lui faire accepter, à titre d'échange, l'hôtel de Monaco (habité depuis par Crivagnac), situé rue de Varennes, et qu'elle légua par testament à la princesse Adélaïde d'Orléans, cœur de Louis-Philippe.

Le duc et la duchesse de Berry fixèrent jusqu'en 1820 leur résidence à l'Elysée, redevenu Elysée-Bourbon ; mais, après l'assassinat du duc, la duchesse refusa d'y rester davantage. Ce furent les derniers hôtes fixes du palais, qui, dès le règne de Louis-Philippe, fut utilisé comme le prescrivait l'arrêt du conseil royal que nous avons cité plus haut. Méhémét-Ali et la reine Christine en furent les premiers hôtes.

Lorsque Louis-Napoléon eut été élu président de la République, l'Elysée lui fut attribué comme résidence. Mais l'Elysée d'alors était loin de ressembler à celui que l'on avait d'abord connu.

En 1814 et en 1815 nous voyons l'Elysée Napoléon devenu le séjour passager de l'empereur Alexandre de Russie. A la Restauration, la duchesse de Bourbon, rentrée en France, revendiqua la propriété de son ancien hôtel : ses droits furent reconnus.

tel Sébastiani, et y établir des communications intérieures avec l'Elysée. Enfin on se décida à l'acquisition de ces deux hôtels en 1850. On les amatta, et les travaux de restauration et d'agrandissement commencèrent aussitôt. Ils ont duré plusieurs années. C'est M. Lacroix, architecte, qui les a menés à bonne fin.

C'est à l'Elysée que fut arrêté, entre le président de la République, M. de Moray et quelques amis sûrs, le plan du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Depuis lors, l'Elysée a servi de résidence aux principaux souverains qui se sont faits les hôtes de la France pendant l'Exposition Universelle. On y a vu successivement passer l'empereur de Russie, le sultan et l'empereur d'Autriche. Cette triple visite a consacré la destination de l'Elysée.

Les derniers hôtes du gouvernement français ont été les marins américains et les marins japonais, les uns et les autres ont vu s'ouvrir devant eux les portes du somptueux palais dont M. et Mme Fallières font les honneurs.

Après les oraisons, LL. MM. sont retournées à leur trône, et aussitôt la messe a commencé.

Pendant l'office divin, l'orchestre a fait entendre le *Credo* et l'O Salutaris de la messe du sacre de Chréubin, le Sanctus de la messe de M. Adolphe Adam, le *Domine Salvem fac imperatorem* instrumenté par M. Aubert.

Après la messe et pendant que l'orchestre exécutait le *Te Deum* de Lœueur, l'archevêque, accompagné du curé de Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des Tailleurs, s'est approché de l'empereur et de l'impératrice et a présenté à leur signature le registre où est consigné le mariage religieux.

Les témoins étaient : Pour l'empereur : le prince Jérôme Napoléon et le prince Napoléon ; Pour l'impératrice : le marquis de Valdegamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine des Espagnes ; le duc d'Osenna, le marquis de Bedmar, grands d'Espagne ; le comte de Galve et le général Alvarez Toledo.

Enfin, l'archevêque et son chapitre métropolitain ont reconduit l'empereur et l'impératrice, pendant que toutes les masses vocales et instrumentales exécutaient l'*Te Deum beato de Lœueur*.

Le cortège est revenu dans le même ordre aux Tailleurs, en parcourant cette fois la ligne des quais jusqu'à la place de la Concorde. L'empereur et l'impératrice ont trouvé dans le jardin des déparatons de jeunes filles, bannières en tête, qui leur ont présenté des fleurs.

L'empereur et l'impératrice sont remontés ensuite dans leurs appartements avec le cérémonial qui avait été observé à l'arrivée de l'impératrice avant le mariage religieux. L'empereur et l'impératrice se sont montrés au balcon dominant sur la cour et au balcon qui donne sur le jardin. A trois heures et demie, l'empereur et l'impératrice montaient en voiture et se dirigeaient vers Saint-Omer.

ETABLIS EN 1832.  
Place de J. Spear, Stéphen Escoffier et Louis C. Spear.

## SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR,

### ENCANTEURS,

AGENTS DE

### Propriétés et Commissaires-Preseurs.

Attention Spéciale à la location à Bail ou autrement de Propriétés.

Nous nous occupons de Papiers Hypothécaires.

**BUREAUX 802 RUE PERBIDO.**

**AUG. HUARD,**  
ENCANTEUR,  
(INDEPENDANT.)

Agent de Propriétés Foncières

Bureau 239 rue Bourbon,  
AU PREMIER ETAGE—P. O. BOX 280.

Achat et Vente de Propriétés Foncières de toutes descriptions.—Attention spéciale à l'administration de propriétés de non-résidents.

Loyers, Collections, Achat, Ventes.

Ventes au dehors sollicitées.

**W. R. METZLER,**  
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

**312 Carondelet.**

Propriétés Foncières, Meubles, Marchandises en Général.

Je fais une Spécialité de la Vente des Laiteries.

## GEO. ST. PAUL,

### ENCANTEUR-SPECIALISTE,

137 RUE CARONDELET.

### Encans de Tout Genre.

C. A. TESSIER. T. W. DANZIGER.

## Danziger & Tessier,

### ENCANTEURS,

Propriétés Foncières, Actions, Bons, Placements

—ET—

### "TIMBER LAND",

134 Rue Carondelet.

Téléphone 204. NOUVELLE-ORLEANS.

WM. G. COYLE & CHAS. G. COYLE.

## W.G. COYLE & CO.,

### CHARBON. COKE.

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA, CANEL ET COKE DE GAZ ET COMBUSTIBLE.

Charbon en Chalais pour Planteurs Suciens.

Bureaux : Nouvelle No 323 rue Carondelet, coin Union.  
PHONE MAIN 311.

**LIONEL M. RIGAU,**  
SUCCESEUR DE MARRY H. HODGSON,  
ETABLIS EN 1857.

No 315 rue Carondelet,  
ENCANTEUR,  
COMMERCANT EN PROPRIETES FONCIERES  
ET AGENT GENERAL DE PROPRIETES FONCIERES.

## GEO. DE REYNA,

Agent de Propriétés Foncières, d'Assurances et Estimateur.

Perception des Loyers une Spécialité.

Accorde une Attention Spéciale à l'Administration de Propriétés de Non-Résidents et aux Réparations.

**802 rue Perdido,**  
Nouvelle-Orléans.

**ALBERT PAUL,**  
ENCANTEUR  
—ET—  
Agent de Propriétés Foncières

Membre de la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans.  
Attention spéciale accordée à la Location, l'Achat et la Vente des Propriétés, Hypothèques Négociées.

336 RUE CARONDELET,  
Nouvelle-Orléans, La.

**J. PAUL HECKER,**  
Encanteur, Propriétés Foncières.  
Perception des Loyers.  
PHONE MAIN 2520.  
Phone de Résidence, Uptown 553-W.  
**840 RUE UNION,**  
Nouvelle-Orléans.

## FERDINAND GUMBEL & CIE.,

### FACTEURS DE COTON

—ET—

## Marchands-Commissionnaires,

**812 Rue Perdido,**  
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.